

2013



Les Caisses de pensions Novartis – Vos Caisses de pensions

But et organisation

La *Caisse de pensions Novartis 1*, avec plus de 31 000 personnes assurées et bénéficiaires de rentes et une fortune de près de 12.7 milliards de francs, est l'une des plus grandes institutions de prévoyance professionnelle autonomes de Suisse. Elle est nouvellement complétée par la *Caisse de pensions Novartis 2*, dont la fortune s'élève à CHF 453.9 millions.

Afin de garantir à l'avenir aussi à tous les collaborateurs suisses de Novartis le financement à long terme, la transparence, la conformité aux besoins et la plus grande flexibilité possible de la prévoyance du personnel, le Conseil de fondation avait décidé de changer de régime de prévoyance et de passer du système de la primauté des prestations à celui de la primauté des cotisations. Ce changement a pris effet au 1^{er} janvier 2011 et a, entre autres, nécessité un «splitting» de la Caisse de pensions Novartis en deux entités juridiques, les Caisses de pensions Novartis 1 et 2.

Comme l'attestent les comptes annuels 2013 parus récemment, les Caisses de pensions Novartis 1 et 2 sont bien armées pour l'avenir.

La nouvelle *Caisse de pensions Novartis 2* – un concept innovant

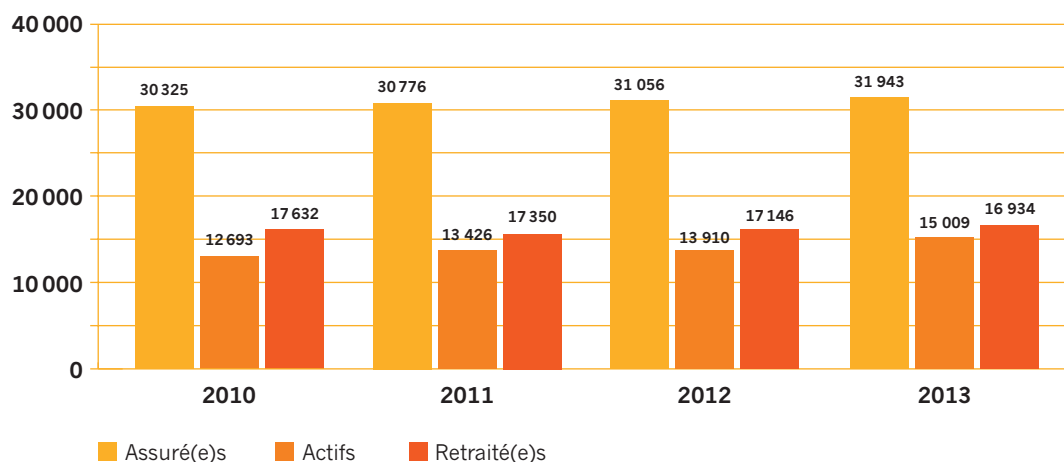
Même dans l'environnement très régulé de la prévoyance professionnelle suisse, il existe une certaine marge de manœuvre pour des solutions flexibles, qui permettent aux assurés de choisir des options adaptées à leurs besoins, mais qui relèvent davantage de leur responsabilité. L'une de ces possibilités concerne le choix de la stratégie de placement dans le domaine de la prévoyance dépassant le minimum légal. Concrètement, comment fonctionne ce système? La *Caisse de pensions Novartis 2* qui propose désormais cinq (jusqu'ici: quatre) stratégies de placement avec différents profils de risque est un exemple en la matière. A la fin de l'exercice, 1337 assurés sur 5066 avaient profité de cette option. La performance globale a enregistré une hausse de +1.01%.

La composition du Conseil de fondation de notre *Caisse de pensions Novartis 1* est paritaire avec 7 représentant(e)s de l'employeur et 7 représentant(e)s des salarié(e)s.

Présentation de l'organisation de la <i>Caisse de pensions Novartis 1</i> (au 31 décembre 2013)	
Conseil de fondation (mandat du 1 ^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016)	Direction Dr Markus Moser, <i>Gérant</i> Marco Armellini, <i>Adjoint à la gérance</i>
Représentant(e)s de l'employeur Christian Eugster (<i>Président</i>) Dr Martin Batzer Dr Thomas Boesch Pascal Brenneisen Remo Inglin Knut Mager Dr Stephan Mumenthaler	Organe de révision PricewaterhouseCoopers AG, Bâle
Représentant(e)s des salarié(e)s Claudio Campestrin (<i>Vice-président</i>) Susanne Alt Cathlyn Carley Dr Stefanie Katja Kniep Daniel Linder Brigitte Martig Maria Rita Walde	Expert en prévoyance professionnelle Libera AG, Zurich
Commission des bénéficiaires de rentes Erhard Eichenberger, Schönenbuch Gilbert Fahrni, Reinach Rudolf Haas, Bâle	Autorité de surveillance BVG und Stiftungsaufsicht beider Basel (BSABB) Eisengasse 8 4001 Bâle

Données statistiques

Quelques données statistiques, de la *Caisse de pensions Novartis 1*, extraites du rapport de l'expert actuariel: 15 009 assuré(e)s au 31 décembre 2013 (année précédente: 13 910). Le nombre des bénéficiaires de rentes était de 16 934 (année précédente: 17 146), dont 11 090 personnes touchaient une rente de vieillesse, 524 une rente d'invalidité et 4 930 une rente de veuve ou de veuf. Les 390 autres rentes en cours étaient des rentes pour orphelins et enfants. Le revenu moyen des bénéficiaires de rentes s'élevait à 39 648 (année précédente: 39 053) francs.



Comptes annuels 2013

Lorsqu'il s'agit du placement de la fortune, la garantie à long terme des prestations occupe toujours le premier plan. Ce faisant, il faut prendre en compte la tolérance au risque concrète de la caisse, c'est-à-dire sa situation financière réelle ainsi que la structure et l'évolution prévisible de l'effectif des assuré(e)s. Une caisse de pensions doit être à tout moment en mesure de garantir la réalisation des objectifs de prévoyance.

Variation de la fortune pour les activités courantes:

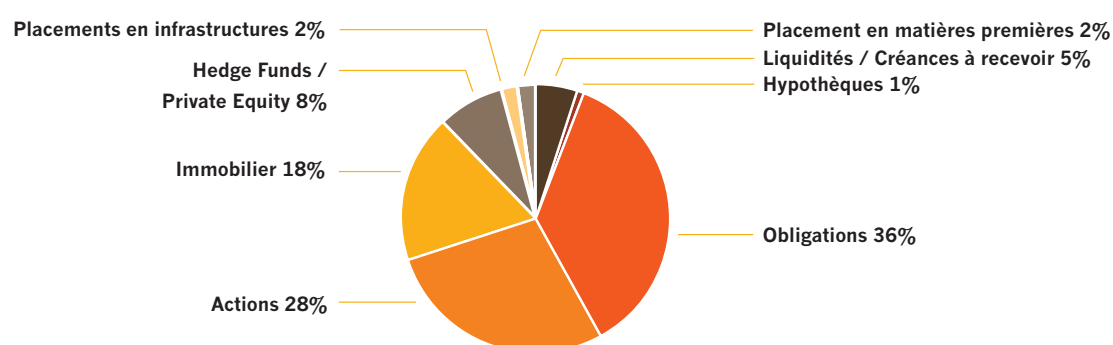
Recettes (millions de CHF)	2013	2012
Cotisations des salarié(e)s	114	104
Cotisations de l'employeur	210	197
Contributions d'entrée et financements ultérieurs	228	192
Apports reprises effectifs d'assurés	4	2
Produits des placements de la fortune	92	95
Bénéfices réalisés sur les placements	122	0
Divers	0	6
Total recettes	770	596
Dépenses (millions de CHF)	2013	2012
Paiement des rentes	-695	-697
Versements en capital	-21	-22
Libre passage, encouragement à la propriété du logement	-116	-113
Pertes réalisées sur les placements	-0	-32
Frais administratifs	-4	-4
Divers	-4	-0
Total dépenses	-840	-868
Flux de trésorerie net	-70	-272
Modification cumulée de la valeur des actifs	+461	
Variation de la fortune	+391	

Compte tenu du flux de trésorerie (-70 millions de francs) ainsi que de la modification cumulée de la valeur des actifs (+461 millions de francs), il apparaît une augmentation de la fortune de 391 millions de francs en 2013.

Le *bilan* ci-dessous donne une vue d'ensemble de la composition de la fortune de la Caisse de pensions Novartis 1 aux valeurs du marché.

Actif (millions de CHF)	31.12.2013	31.12.2012
Liquidités	657	483
Créances à recevoir	21	75
Obligations	4643	5080
Actions	3614	3141
Hedge Funds et Private Equity	962	607
Placements en infrastructures	219	227
Placements en matières premières	183	350
Hypothèques	155	167
Immobilier	2244	2198
Currency Overlay	43	22
Total actif	12 741	12 350
Engagements, comptes de régularisation des passifs	-29	-33
Fortune nette	12 712	12 317

La composition de la fortune se présente comme suit:



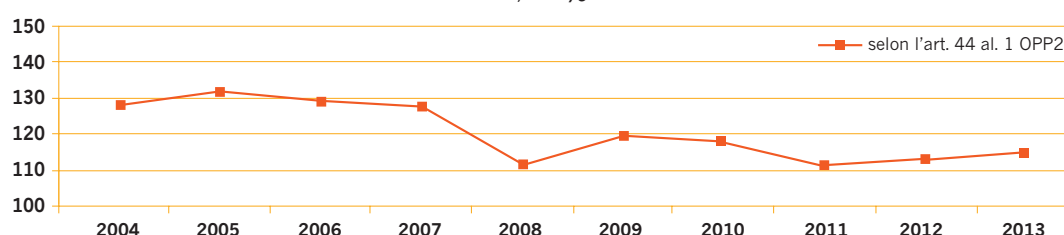
Passif (millions de CHF)***31.12.2013****31.12.2012**

Capital de prévoyance et provisions techniques	11077	10838
Réserves de fluctuation	1615	1458
Fonds libres	20	21
Total passif	12712	12317

* Hors engagements, comptes de régularisation des passifs

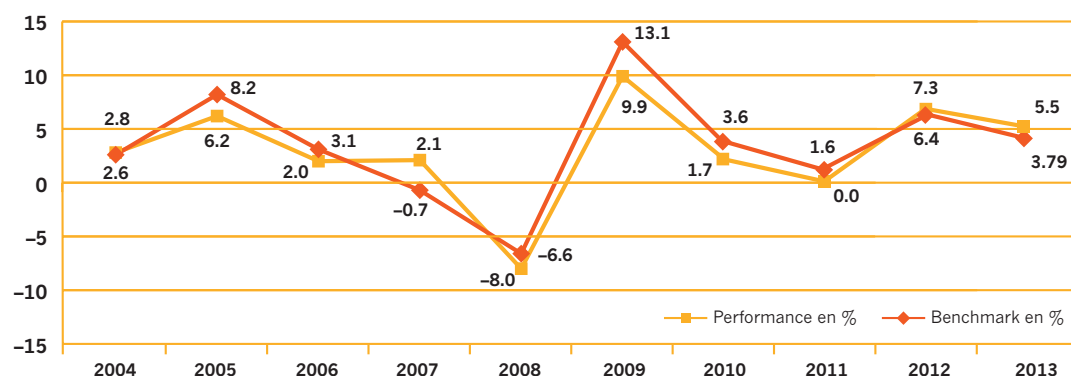
Les comptes mettent en relation la fortune et le *capital de prévoyance* (y compris les provisions techniques) de CHF 11077 millions nécessaires au 31 décembre 2013 et calculées selon des principes actuariels reconnus. Outre ces engagements, nous devons disposer de réserves de fluctuation de valeurs pour faire face aux risques spécifiques des marchés à la base de tout placement, afin d'assurer la tolérance au risque financier de la Caisse de pensions.

Le rapport entre les fonds liés et les fonds libres donne le *taux de couverture*. En application des modalités utilisées pour ces principaux indicateurs, selon l'art. 44, al. 1 OPP2, le taux de couverture atteint 114.8 %. Cela signifie d'une part que la situation financière a été une fois encore consolidée par rapport à l'exercice précédent, mais que d'autre part les réserves pour fluctuation des valeurs ne sont pas encore au niveau prescrit, autrement dit que la capacité de risque de la *Caisse de pensions Novartis 1* n'est pas encore établie sans restrictions dans le cadre de sa stratégie de placement. En revanche, la base de capital sur laquelle reposent les engagements de rente a pu être à nouveau renforcée. Par ce relèvement du capital de couverture des rentes d'un total de près de 450 millions de francs (en deux étapes, 2012/13), nous avons continué à tenir compte de taux d'intérêt bas et de l'augmentation de l'espérance de vie.

Evolution du taux de couverture 2004–2013, en %**Performance 2013**

L'exercice écoulé a été placé sous le signe d'une reprise de la croissance économique mondiale et des premiers indices d'un tournant en matière de taux d'intérêts. L'évolution conjoncturelle positive et le début d'un ralentissement des achats de titres par la banque fédérale américaine (FED) ont permis aux taux d'intérêt de remonter nettement en décembre 2013 après des niveaux historiquement bas, tandis que la tendance à la hausse enregistrée par les actions se maintenait jusqu'à la fin de l'année.

La performance totale de la *Caisse de pensions Novartis 1* se situait à +5.51% et a ainsi dépassé de 172 points de base la valeur comparative de référence (de +3.79%).



Souhaitez-vous des compléments d'information?

Vous pouvez obtenir les comptes annuels 2013 dans leur version intégrale auprès de l'administration de la Caisse de pensions. Téléphone +41 61 324 24 20 ou par e-mail: markus-pk.moser@novartis.com

Bâle, mars 2014

Markus Moser / Thierry Beck-Wissmann